

Communiqué pour diffusion

Mines à ciel ouvert au Québec :

## Le gouvernement appelé à changer les normes

**Québec, 20 octobre 2014** – Alors que plusieurs grands projets de mines à ciel ouvert soulèvent des inquiétudes au Québec, des représentants de l'industrie, des élus, des Premières nations, des médecins, des syndicats et des citoyens s'entendent pour que le gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin de mieux protéger la santé et l'environnement des milieux affectés par les mines à ciel ouvert. Les organismes demandent que le gouvernement agisse avant d'autoriser tout nouveau projet de mines à ciel ouvert en milieux habités ou écologiquement sensibles au Québec. C'est ce qui ressort du premier Colloque national sur les mines à ciel ouvert, organisé par la Coalition Québec meilleure mine samedi dernier, 18 octobre 2014, à Rouyn-Noranda ([www.18octobre2014.org](http://www.18octobre2014.org)).

« Les normes actuelles sont déficientes. Elles ne sont pas adaptées à la réalité des effets des mines à ciel ouvert sur la santé et sur l'environnement. Nous avons besoin de nouvelles normes pour les poussières, le bruit et les impacts psychosociaux générés par l'exploitation de ce type de mines » insiste Dr. Isabelle Gingras, résidente de Sept-Îles et membre de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement.

« On le voit dans les trois projets de mines à ciel ouvert évalués par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement depuis 2009 (Canadian Malartic, Mine Arnaud et Royal Nickel) : ces projets vont de pair avec des dépassements des normes environnementales actuelles. La mine à Malartic –la seule en opération depuis 2011– en est déjà à 137 avis de non-conformité émis par le ministère de l'Environnement. Ignorer les problèmes que cela occasionne pour la santé, l'environnement et la protection des droits citoyens affectés n'aide en rien à l'acceptabilité des projets et perpétue les conflits sociaux en cours » affirme Me Nicole Kirouac, avocate et personne ressource du Comité vigilance de Malartic.

« Que ce soit l'industrie ou les citoyens directement affectés par les projets, les gens veulent de nouvelles règles, des règles claires et applicables pour tous », souligne Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine.

### Des solutions

Parmi les pistes de solutions proposées pour le gouvernement du Québec lors du colloque : déclencher une analyse indépendante et des consultations publiques afin de revoir les normes actuelles; exiger des zones tampons autour des milieux habités et sensibles; imposer une limite à la taille des opérations; établir un poste d'Ombudsman indépendant capable d'accompagner les citoyens et les municipalités affectés par les projets; permettre aux municipalités d'exclure les activités minières dans certaines zones sensibles de leur territoire.

« Au terme du Colloque intitulé « La santé et l'environnement font-ils le poids? », nous concluons : « Oui, ils doivent faire le poids! ». Le gouvernement devra toutefois agir rapidement, car plusieurs projets sont attendus d'autorisation et d'autres entreront bientôt en évaluation environnementale », de conclure M. Lapointe.

Le premier Colloque national sur les mines à ciel ouvert a regroupé plus de 100 participants de l'industrie, des élus, des Premières nations, des médecins, des syndicats et des citoyens affectés par des projets

miniers (Malaric, Sept-Îles, Granada, Évain, Kipawa, Launay-Trécesson, etc.). Les présentations et un compte rendu plus détaillé colloque seront mis en ligne prochainement sur [www.18octobre2014.org](http://www.18octobre2014.org).

-30-

**Pour informations :**

- Ugo Lapointe, Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, 514-708-0134
- Dr. Isabelle Gingras, Association canadienne des médecins pour l'environnement, 418-965-6814
- Me Nicole Kirouac, Comité vigilance de Malartic, 819-354-1911
- Henri Jacob, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, 819-738-5261

---

**La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*** a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : [www.quebecmeilleuremine.org](http://www.quebecmeilleuremine.org)

**Les membres actuels de la coalition :** Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*

---